

DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE

SSP ACCUEIL-PLAINTES 1090

P.V. : 2010/ /C01

## PROCES VERBAL

L'an deux mille dix,  
le seize octobre à dix sept heures quinze

Nous,  
BRIGADIER DE POLICE  
en fonction SSP PLAINTES

Officier de Police Judiciaire en résidence Toulouse

**AFFAIRE :**

Contre/LEFA représentant  
le groupe de rap  
SEXION D ASSAUT  
PROPOS HOMOPHOBE

**OBJET :**

Plainte de M.  
, représentant  
l'association FIESTA  
TOLOSA

---Etant au service -----  
---Agissant conformément aux instructions reçues de Monsieur --  
Frédéric DUSSEL, Commissaire Divisionnaire de Police, Chef du  
Service de Sécurité et de Proximité de la circonscription de  
Toulouse--  
---Constatons que se présente la personne ci-après dénommée ---  
---Qui nous déclare: -----  
■ --- **SUR SON IDENTITE** : -----  
--- "Je me nomme . ." -----  
--- "Je suis né le . ." -----  
--- "Je suis fils de (prénom ignoré)." -----  
--- "Je suis de nationalité FRANCAISE." -----  
--- "J'exerce la profession de : ." -----  
--- "Je suis domicilié , . (DOM  
ASSOCIATION)" -----  
--- "Mon numéro de téléphone personnel est le 06 . ." -----  
---**SUR LES FAITS**-----  
---Je dépose plainte au nom de l'association que je représente  
contre -----  
---SEXION D ASSAUT représenté par le chanteur LEFA-----  
-----  
---pour les faits relatés ci-après.-----  
--- je suis président de l'association FIESTA TOLOSA qui lutte  
contre l'homophobie---  
--- le 22 10 2010 se produit au complexe LE RAMIER à 20h le  
groupe de rap SEXION D ASSAUT, qui tient des propos haineux,  
homophobes jusqu'à l'incitation au meurtres des homos dans  
leurs chansons ---  
--- pour exemple la chanson ON T A HUMILIE qui dit "..je crois  
qu'il est grand temps que les PD périssent coupe leur leur  
pénis, laisse les morts retrouvés sur le périphérique ...",  
CESSEZ LE FEU "... lointaine est l'époque ou les homos se  
maquaient en secret, maintenant se galocher en ville avec des  
sacs arc en ciel mais vas y bouge bouge bouge toutes ces  
pratiques ne sont pas saines nos corps ne feront qu'un tas de  
cendre la mort ne sera qu'une passerelle..."---  
--- ce groupe a été interdit sur toutes les villes de france  
sauf Toulouse, il n'est pas acceptable qu'il se produise a  
toulouse, pouvant provoquer un trouble à l'ordre public, c'est  
ce qui se dit sur internet---  
---**SUR LES DROITS DES VICTIMES** -----  
---Je prends connaissance des dispositions de l'article 53-1 ou  
75 alinéa 3 et suivants du Code de Procédure Pénale, me donnant  
droit en tant que victime à -----  
---1-Obtenir réparation du préjudice subi -----

.../...

---2-Me constituer partie civile si l'action publique est mise -  
en mouvement par le Parquet ou en citant directement l'auteur --  
des faits devant la juridiction compétente ou en portant plainte  
devant le juge d'instruction -----  
-----Auquel cas, je pourrais être assisté(e) d'un avocat que je -  
pourrai choisir ou qui, à ma demande, sera désigné par le -----  
bâtonnier de l'ordre des avocats près la juridiction compétente,  
les frais étant à ma charge sauf si je remplis les conditions --  
d'accès à l'aide juridictionnelle ou si je bénéficie d'une -----  
assurance de protection juridique. -----  
---3-Saisir le cas échéant la commission d'indemnisation des ---  
victimes d'infraction, lorsqu'il s'agit d'une infraction -----  
mentionnée aux articles 706-3 et 706-14 du Code de Procédure ---  
Pénale. -----  
---Je me réserve la possibilité d'y recourir.-----  
---Je prends acte que vous me communiquez les coordonnées d'une  
association d'aide aux victimes à savoir le S.A.V.I.M., 49 -----  
boulevard Lascrosses 31000 Toulouse, tel: 05.62.30.09.82. -----  
---Ainsi que les coordonnées téléphoniques de la permanence des  
avocats au 08.20.20.13.13. -----  
---Je prends acte que vous me remettez copie de mon procès -----  
verbal de dépôt de plainte. -----  
---Je prends acte que vous me remettez un exemplaire de -----  
récépissé de déclaration de plainte.-----  
---Je n'ai rien d'autre à déclarer. -----  
---Après lecture faite par lui-même, persiste et  
signe avec nous le présent à dix sept heures trente .-----  
L'Intéressé (e),  
Le Brigadier de Police,

